

L'association communale de chasse « La Diane »

Notre association fonctionne sous le régime de la loi 1901.

L'association de chasse locale est un regroupement de passionné œuvrant pour la promotion d'une chasse responsable et respectueuse de la nature. En collaboration avec la municipalité, elle s'engage à préserver la biodiversité, à sensibiliser la communauté sur les enjeux environnementaux et à créer des liens entre les amateurs de chasse. Cette association joue un rôle actif dans la préservation de notre écosystème local. Gérer par un conseil d'administration couramment appelé bureau qui est composé d'un président, vice-président, trésorier, secrétaire, et deux membres actifs. Comme toutes sociétés de chasse nous adhérons à la fédération départementale de Saône et Loire agréée au titre de la protection de l'environnement.

Pour la société de chasse de Serrigny comme l'ensemble des activités rurales le nombre de paysan chasseur a chuté en même temps que le nombre paysan, rappel de mémoire il y a 30 ans environ l'association comptait huit agriculteurs actifs ou retraités à ce jour elle compte un agriculteur retraité ; c'est donc avec ce constat que l'association accueille des membres non résident sur la commune.

Nos missions au service santé public toujours et de plus en plus d'actualité. La fédération de Saône et Loire nous regroupe autour du slogan ***Partage et vie des territoires***.

Un exemple de partage des territoires sur notre commune aucune forêt n'est public et malgré tous les chasseurs entretiennent les chemins communaux pour le bien-être de tous, il régule le renard roux (porteur de l'équinococose alvéolaire transmissible à l'homme lors de ses promenades ; régulation du rat gandin (porteur de la leptospirose transmissible à l'homme) tous ces éléments sont bien connus des gens résident dans nos campagnes et qui respect le bien privé d'autrui.

En plaine les populations de petit gibier ayant disparu au profit d'autre priorité, le nombre de voitures circulant est différent d'il y a ½ siècle et donc pour Serrigny la mortalité en lièvres et chevreuil par collision est bien supérieure au prélèvement des 11 chasseurs actifs de la société, pour la plume chaque année ladite société pratique des repeuplements.

Article transmis par Pascal CHEVREY

Pour adhérer ou avoir plus d'informations sur cette association vous pouvez contacter :

M. Pascal CHEVREY, président de l'association : 06-07-74-83-67